



Copyright pour un manuscrit

Par JeanDidier

Bonjour,

Pouvez-vous me renseigner sur le copyright ?

J'ai fait un copyright d'un manuscrit sur "copyright France" sur internet avant de le soumettre à mon éditeur.

Par contre à la publication de mon livre, j'ai constaté que mon éditeur avait refait son propre copyright à partir du mien ?

A-t-il le droit ?

Quelle conséquence ?

Au plaisir de vous lire.

Jean-Didier